

GUIDE DU PARTENAIRE 2020

PRESTATIONS ET CONSEILS

Office de Tourisme
du GRAND VÉZELAY

Avallon - Montréal - Morvan - Noyers

BON DE COMMANDE À RETOURNER AVANT
LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2019



**BOURGOGNE
GRAND
ÉCRAN**
VÉZELAY - AVALLON
MORVAN - NOYERS

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Office de Tourisme Intercommunautaire est depuis quelques mois l'**OFFICE DE TOURISME DU GRAND VÉZELAY**. Il assure le développement touristique du territoire (soit **83 communes** recensées sur **2 communautés de communes**). Nos actions sont réalisées pour l'intérêt général et ont des retombées sur l'ensemble des communes mais aussi au-delà du **Pays Avallonnais**.

Notre équipe, constituée de conseillers en séjours (mais aussi de guides, de chargé de projets e-tourisme, de graphiste, de chargée d'événementiel et de chargée de ressources humaines-comptabilité...), est à votre écoute et assure dans le cadre de sa mission principale, l'**accueil des visiteurs** venus sur notre destination, dans les différents bureaux d'information touristique : **Vézelay, Avallon, Noyers-sur-Serein** (ouverts toute l'année) mais aussi dans les points d'accueil saisonniers à **Montréal, Quarré-les-Tombes, Châtel-Censoir**.

L'attractivité d'une destination touristique repose sur la richesse de son territoire mais aussi (et surtout) sur la qualité et la diversité de ses prestataires. Notre mission est de les faire connaître, de les mettre en avant. C'est l'objet de la réalisation du « **GUIDE DES PARTENAIRES 2020** ».

2019 a été l'année du **mouvement** avec le lancement de notre marque, de notre nouvelle identité et de créations multiples. Nous aimerions que 2020 soit celle du **développement** avec notre tout **NOUVEAU SITE INTERNET**, qui sera en ligne en début d'année et qui représentera **la majeure partie sud du département de l'Yonne**.

Il sera en syndication directe (compatible) avec la Base de données régionale « **DÉCIBELLES DATA** » que vous alimenterez vous-même en créant la ou les fiche(s) de votre(vos) activité(s), permettant ainsi une actualisation de vos informations en temps réel. Il nous suffira simplement d'annoncer que vous êtes prestataire et cela apparaîtra sur notre site Internet. Il en sera de même pour les manifestations du territoire.

Une **visibilité importante** en terme de communication via le numérique et également via nos supports papier. Nous avons choisi de **développer notre offre** en créant non pas un guide touristique mais deux ! Le premier sera spécialement réservé aux activités, qu'elles soient culturelles, sportives, associatives ou de découverte du terroir. Le second guide présentera la partie Hébergement-Restoration.

Ils seront destinés aux **touristes** et aux **groupes** que nous accueillons et seront distribués lors des **bourses d'échanges départementales** et **régionales** ainsi que sur les **salons** et les **accueils presse**.

Nous utiliserons donc la Base régionale Décibelles Data pour récupérer vos informations et les insérer dans nos brochures. Plus besoin de remplir plusieurs questionnaires !

NOS MISSIONS

L'ACCUEIL

Un accueil de qualité, qualifié par les normes de la « **Démarche Qualité** ». Une information personnalisée dans le but de répondre au mieux aux attentes de la clientèle. L'équipe de l'Office de Tourisme peut donc promouvoir l'ensemble du territoire et proposer une offre de service complète et adaptée aux différents types de clientèles et aux différents supports. L'Office est l'intermédiaire privilégié entre les prestataires touristiques et les touristes.

- LA VALORISATION DE LA DESTINATION

Le rôle majeur de l'Office de Tourisme est de promouvoir sa destination. Véritable vitrine, il se doit de présenter l'ensemble de l'offre située sur son territoire mais bien au-delà pour proposer aux touristes de séjourner le plus longtemps possible dans la région. Non seulement l'Office de Tourisme valorise sa destination par l'accueil, par ses supports de communication, par ses visuels évocateurs, mais il s'insère également dans une démarche commerciale en proposant des produits touristiques (visites guidées, séjours, boutiques...). Pour 2020, **deux documents promotionnels pour vous représenter seront édités**. Une **brochure Groupes** a été créée récemment ainsi qu'un **document d'appel** sur la destination.

Ça bouge à l'Office !

- L'ANIMATION DU RÉSEAU DE PRESTATAIRES

Un Office de Tourisme n'a pas de raison d'être sans prestataire ! Sa mission est donc de mettre en avant les professionnels du tourisme de sa destination et de les impliquer à valoriser leur région en devenant eux-mêmes des greeters (ambassadeurs) ! L'Office établit donc des relations de proximité afin de former ses prestataires en proposant des ateliers numériques, des apéros-prestataires, des Eductours...

- L'ANIMATION DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme étant intégré dans un réseau touristique régional mais aussi national, il est important de suivre le calendrier des événements et de pouvoir les adapter à notre destination. L'Office de Tourisme peut alors bénéficier d'une promotion plus importante et accueillir un plus large public ! Une brochure est également éditée chaque année et reprend les événements majeurs, organisés à destination de nos touristes mais aussi pour les habitants du territoire !

NOS PRESTATIONS

- LE SITE INTERNET

En syndication avec la base de données « Décibelles Data », il reprendra les informations que vous aurez indiquées dans votre fiche. Il nous suffira juste de la valider pour qu'elle apparaisse sur notre site. Et si vous apportez des modifications en cours d'année, elles seront automatiquement répercutées sur le site de l'Office de Tourisme.

Il sera adapté à tout type d'écran afin de faciliter les recherches de nos visiteurs.

- NOS BROCHURES PROMOTIONNELLES

La première brochure, dédiée aux **activités culturelles, sportives, associatives et découverte du terroir**, sera toujours dans un esprit « Magazine ». Des visuels, des informations pratiques et bien évidemment vos encarts !

Son format reste pour cette année en A4 et nous vous proposons 4 types d'encarts :

1/8ème de page : 4.5 cm (largeur) x 13 cm (hauteur)

1/4 de page : 9 cm x 13 cm

1/2 page : 18.5 cm x 13 cm

Page complète : 18.5 cm x 27 cm

La seconde brochure, destinée uniquement à l'**Hébergement et la Restauration** sera en A5 (format paysage, ouverture à l'italienne ce qui permettra une visibilité plus importante.

1/4 de page : 4 cm (largeur) x 12.5 cm (hauteur)

1/2 page : 8.5 cm x 12.5 cm

Page complète : 17.5 cm x 12.5 cm

NOS PRESTATIONS GRATUITES

- **Les bornes numériques** installées dans certains villages du Pays Avallonnais seront prochainement en syndication avec la base Décibelles Data, tout comme notre site Internet. Votre fiche créée apparaîtra automatiquement sur ces bornes.

- **La newsletter** : tous vos événements référencés dans Décibelles Data figureront dans notre newsletter mensuelle.

- **Les flyers** concernant votre activité peuvent être déposés dans nos bureaux d'informations. Nous faisons en priorité la promotion de nos prestataires mais nous pouvons également donner vos dépliants selon les demandes spécifiques de nos visiteurs.

- **Les documents touristiques** de notre destination sont donnés gratuitement afin que vous puissiez les mettre à disposition dans vos établissements.

COMMENT FAIRE POUR ÊTRE PRESTATAIRE ?



Il vous suffit tout d'abord d'avoir votre ou vos **fiche(s)** dans **DÉCIBELLES DATA** (le **V.I.T** pour ceux qui connaissent). Si ce n'est pas le cas, il vous suffit de contacter le **service Supports et Médias de Yonne Tourisme (03 86 72 92 07 ou secretariatdirection@tourisme-yonne.com)** pour faire connaître votre activité afin qu'il puisse vous créer un espace personnel avec un code d'accès pour saisir vos informations.

N'hésitez pas à contacter **Yonne Tourisme** pour une aide technique ou bien à venir nous voir (ou nous appeler) si vous avez besoin d'un renseignement.

Jérémy Ramos sera votre référent concernant l'utilisation de cette Base de Données. Il vous accompagnera, si vous le souhaitez, pour la création de votre fiche.

Vous pourrez ensuite remplir le **BON DE COMMANDE JOINT À CE LIVRET** et attendre l'**avis des sommes à payer du Trésor Public** pour régler la prestation choisie.

LE BON DE COMMANDE DOIT ÊTRE ENVOYÉ IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2019.

ATTENTION, les informations de votre fiche doivent être actualisées avant le 1er décembre 2019. Une fois cette date passée, les modifications apportées ne figureront pas dans les brochures concernées. Les informations récupérées sur la base de données avant cette date-là seront considérées comme validées.

Nous restons à votre disposition pour toute question éventuelle et sachez que toute l'équipe est ravie de continuer cette formidable aventure touristique avec vous !

COMMENT NOUS CONTACTER ET NOUS FAIRE PARVENIR VOS DOCUMENTS ?

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer le bon de commande signé et daté au **Bureau d'Information Touristique d'Avallon**.

Par courrier : 6 rue Bocquillot - 89200 Avallon

Tél : 03 86 34 14 19

Par courriel : avallon.otsi@wanadoo.fr

Vous pouvez cependant poser vos questions à vos contacts privilégiés sur les autres bureaux d'accueil :

Bureau d'accueil de Noyers sur Serein

Tél : 03 86 82 66 06

ot.noyers-montreal@orange.fr

Bureau d'accueil de Vézelay

Tél : 03 86 33 23 69

vezelay.otsi@wanadoo.fr

BON DE COMMANDE PRESTATIONS 2020

Coordonnées de facturation :

Personne morale* ou physique , nom et prénom :

Nom de la structure de facturation :

N° de SIRET :

Nature juridique :

Adresse complète de facturation :

Mail :

Tél :

<p>Modalités de règlement :</p> <p>Vous recevrez l'avis des sommes à payer du Trésor Public (il fera office de facture). Dès réception de celui-ci, merci d'envoyer votre règlement :</p> <p>- par chèque (à l'ordre du Trésor Public) accompagné du talon détachable à : Trésorerie d'Avallon, 12 rue Bocquillot - 89200 Avallon</p> <p>- par virement ou mandat administratif (coordonnées figurant sur cet avis), en précisant le numéro de l'avis des sommes à payer.</p>
--

* N°SIRET ou nature juridique obligatoire

1^{ÈRE} ACTIVITÉ PRINCIPALE - GUIDE HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Nom de la structure et adresse :

	TERRITOIRE		HORS TERRITOIRE (qui ne sont pas dans les Communautés de Communes Avallon-Vézelay-Morvan et du Serein)	
1/4 de page (4 x 12.5 cm)	130 €		160 €	
1/2 page (8.5 x 12.5 cm)	230 €		260 €	
1 page complète (17.5 x 12.5 cm)	430 €		460 €	

ACTIVITÉ(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)

Nom de la structure et adresse :

	€	Nombre d'activités	Total
1/4 de page (4 x 12.5 cm)	60 euros (par activité)	x	=

1^{ÈRE} ACTIVITÉ PRINCIPALE - MAGAZINE TOURISTIQUE (activités, sites touristiques, terroir, associations, artisanat, transport, salles de réception...)

Nom de la structure et adresse :

	TERRITOIRE		HORS TERRITOIRE (qui ne sont pas dans les Communautés de Communes Avallon-Vézelay-Morvan et du Serein)	
1/8 ^{ème} de page (4.5 x 13 cm)	130 €		160 €	
1/4 de page (9 x 13 cm)	230 €		260 €	
1/2 page (18.5 x 13 cm)	450 €		480 €	
1 page complète (18.5 x 27 cm)	800 €		830 €	

ACTIVITÉ(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)

Nom de la structure et adresse :

	€	Nombre d'activités	Total
1/8 ^{ème} de page (4,5 x 13 cm)	60 euros (par activité)	x	=

TOTAL GÉNÉRAL (ACTIVITÉ PRINCIPALE + ACTIVITÉ(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)) = EUROS

Date et signature :